



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 mars 2011
Français
Original : anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

À l'issue de consultations entre les membres du Conseil de sécurité, il a été décidé qu'à compter du 16 mars 2011, les questions relatives à la Jamahiriya arabe libyenne seront examinées au titre du point de l'ordre du jour intitulé « La situation en Libye », qui englobera les questions auparavant examinées par le Conseil au titre du point intitulé « Paix et sécurité en Afrique ».

